

Communauté de Communes



MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VER-SUR-MER

Annexion du Plan de Prévention des Risques Littoraux
(PPRL) du Bessin valant servitude d'utilité publique au
PLU approuvé le 30 janvier 2008 et modifié le 20
décembre 2016 et le 13 mars 2019

Annexe à l'arrêté du Président de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 11 avril 2022

REÇU EN PREFECTURE

Le 22/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-014-200069516-20220411-ART2022_198

PIECE N°5C

« Servitudes d'Utilité Publique »

Prise en compte des textes du Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin approuvé le 10 août 2021 par arrêté préfectoral.

1. LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Contenu existant inchangé.

Est ajouté :

Code	Nom de la servitude	Service gestionnaire
PM1	Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) du Bessin	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 10 Boulevard Général Vanier – CS75224 14052 CAEN Cedex 4

Sont ajoutées les pièces suivantes :

- ✓ Arrêté préfectoral en date du 10 août 2021 portant approbation du plan de prévention des risques littoraux du Bessin ;
- ✓ La note de présentation ;
- ✓ Le règlement qui définit les règles applicables dans les différentes zones réglementaires ;
- ✓ Le bilan de la concertation.

PIECE N°5C

« Plan des Servitudes d'Utilité Publique »

Prise en compte des plans du Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin approuvé le 10 août 2021 par arrêté préfectoral.

Contenu existant inchangé.

Sont ajoutée les pièces suivantes :

- ✓ Le plan de zonage réglementaire délimitant les zones exposées et la carte de définition des cotes de références ;
- ✓ Les cartographie relatives :
 - A l'aléa de submersion marine ;
 - A l'aléa érosion ;
 - Aux enjeux.

